

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE
CORSE**

ASSEMBLEE DE CORSE

**1^{ERE} SESSION ORDINAIRE DE 2017
27 ET 28 AVRIL 2017**

N° 2017/O1/021

MOTION

- DEPOSEE PAR : LE GROUPE « FRONT NATIONAL »

**- OBJET : MOYENS DE SECOURS ET DE PREVENTION
MER / MONTAGNE.**

CONSIDERANT qu'en 2015 la Corse a enregistré 8.249.800 de passages (chiffres INSEE), toutes provenances et moyens de transports confondus, liés majoritairement au flux touristique,

CONSIDERANT l'accroissement des accidents et des décès liés à la pratique de la mer et de la montagne et le besoin de renforcer les moyens de prévention et de secours en mer dans ces domaines,

CONSIDERANT pour la Mer, l'augmentation constante du nombre d'interventions des Secours en mer, de 479 en 2005 à 661 en 2015 [+ 32 / 2014] - (Chiffres Cross-Med)

- que 74% des interventions annuelles se concentrent sur la période de Juin à Septembre. - 54 % sur les seuls mois de Juillet et Août (chiffres Cross-Med),
- que les secours sont majoritairement effectués par la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM),
- que la SNSM est composée exclusivement de bénévoles et n'a pour principale ressource que les dons.

CONSIDERANT pour la Montagne, l'augmentation du nombre d'interventions de secours aux usagers de la Montagne, des sentiers de Randonnées et du GR 20, ainsi que la multiplication des accidents liés à l'activité aquatique de montagne (Canyoning – Hydrospeed ...),

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DECIDE la création d'une Commission chargée d'étudier :

- la mise en place d'un fonds dédié à la prévention des risques « Mer et Montagne » et aux moyens de secours afférents alimenté par un prélèvement d'1 Euro sur les taxes portuaires et aéroportuaires,
- l'affectation de ce fonds à l'équipement des sentiers de randonnée, des gîtes du GR 20 et des plages en moyens de secours et prévention,
- la dotation de moyens à la Société Nationale de Sauvetage en Mer,
- la formation des personnels,
- la création d'une commission de gestion de ce fonds, comportant, des élus territoriaux, des représentants de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, des Services de secours et incendie, du Cross Med, du Parc Naturel Régional de Corse,
- la publication d'un rapport annuel sur les actions et l'utilisation du Fonds "Moyens de secours".